



WUSHU
FFK

SAISON
23
24

RÈGLEMENTATION
NATIONALE
COACHING WUSHU

Table des matières

Préambule.....	3
1. Le coaching Wushu au niveau national	4
1.1. Les conditions pour coacher.....	4
1.2. Coaches Nationaux.....	6
1.3. Meeting et examens des Coaches Nationaux	6
1.4. Modalités pour être référencés sur la base de données fédérale SIKADA.....	7
1.5. Procédure à suivre par les clubs pour référencer les coaches sur la base de données fédérale SIKADA.....	7
1.6. Jeunes coaches 16 et 17 ans.....	8
1.7. Assistant / Soigneur (Sanda).....	8
2. Les droits et devoirs des coaches.....	9
2.1. Les devoirs des coaches.....	9
2.2. Procédures.....	9
2.3. Les droits des coaches.....	10
2.4. Les degrés de sanctions.....	10
2.5. La commission d'appel	10

Préambule

Cette saison 2023-2024 le dispositif coaching est simplifié pour permettre à tous les acteurs fédéraux d'évoluer dans un système de compétition national pérenne.

Objectifs :

- Permettre de labelliser les coaches
- Permettre que chacun des acteurs (compétiteurs, coaches et arbitres) puissent évoluer dans un système structuré et encadré
- Faire évoluer notre discipline sur les plans organisationnel et sportif.

Ce dispositif, sera dans un premier temps réservé au niveau national. Il pourra ensuite être décliné au niveau des organismes déconcentrés de la FFK, dans les prochaines saisons, afin qu'il y ait une harmonisation sur l'ensemble du territoire.

Les compétitions concernées par ce dispositif de coaching sont :

- Les Championnats Nationaux Wushu Taolu – Kungfu Traditionnel – Taijiquan
- Les Championnats Nationaux Sanda et Sanda Light
- Les Coupes de France Jeunes
- Les Coupes de France Wushu Taolu – Kungfu Traditionnel – Taijiquan
- Les Coupes de France Sanda et Sanda Light
- Les Opens Nationaux
- Les Coupes de France Qigong

Avant le début de ces compétitions nationales est organisé un briefing pour les coaches.

1. Le coaching Wushu au niveau national

1.1. Les conditions pour coacher

Pour la saison 2023-2024, afin de simplifier le dispositif coaching et ainsi permettre à tous les acteurs fédéraux (compétiteurs, coaches, arbitres, officiels) d'évoluer dans un système de compétition pérenne, la réglementation du dispositif coaching a été modifiée. Tous les changements de réglementation sont effectifs à partir du 1er septembre 2023. •

Une seule catégorie de coach est référencée. Elle s'intitule « Coach national ».

Les clubs devront inscrire (après validation sur SIKADA), via le site FFK inscriptions, les coaches aux compétitions, au même titre que les athlètes, pour chacune des compétitions nationales.

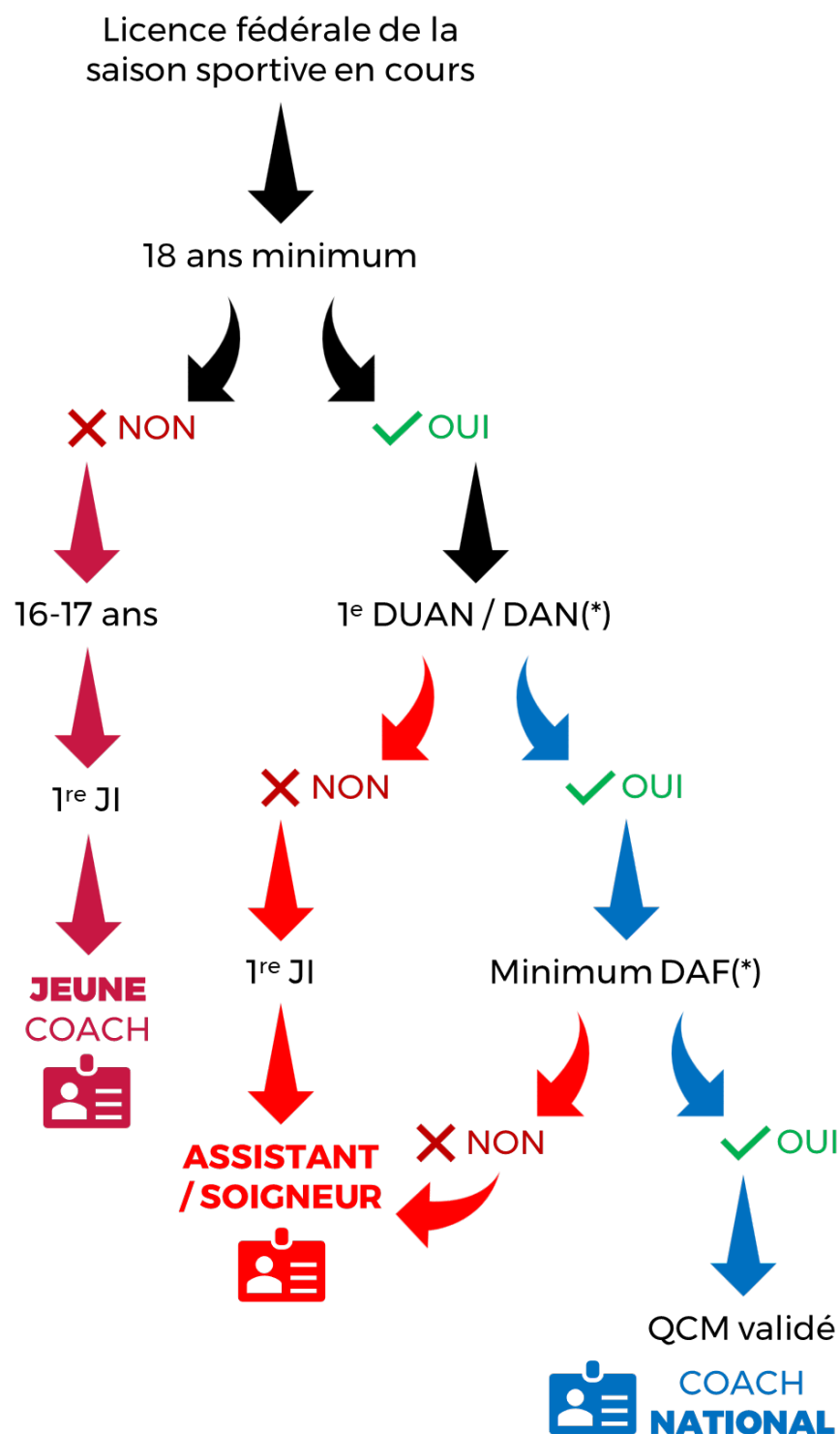
Les conditions et prérequis pour coacher en compétition nationale ont été modifiées. Les coaches devront notamment **posséder au minimum leur 1^{er} DUAN/DAN et le DAF.**

Le nombre de coaches par club pouvant être référencés et habilités sur la base de données fédérale SIKADA est proportionnel aux nombres de licenciés du club.

Le nombre de coaches pouvant s'inscrire à chaque compétition nationale est proportionnel au nombre d'athlètes inscrits.

Les coaches accrédités auront une carte de coach national valable pour 3 ans de date à date.

1.1.1. Parcours Coaching Wushu Saisons 2023-2024



(*) ou doit être engagé dans le processus de formation. Une attestation d'inscription de l'organisme territorial est obligatoire.

- Coach National : valable pour 3 ans de date en date
- Assistant / Soigneur : valable uniquement le jour de la compétition
- Jeune Coach : valable uniquement le jour de la compétition

1.2. Coaches Nationaux

Les coaches nationaux sont les référents officiels fédéraux représentant leur club. Ils sont habilités à coacher à toutes les compétitions nationales.

Le titre de coach national est valable 3 ans de date en date.

La carte est nominative et doit présenter une photo d'identité.

La demande doit être effectuée au plus tard 10 jours avant le meeting concerné auprès de la direction technique nationale : coachingwushu@wushuffk.fr sur le formulaire de renseignement spécifique (document sur le site fédéral).

La réussite de l'examen (QCM), ainsi que la participation au meeting national, est obligatoire pour les futurs coaches nationaux.

Les meetings pour les coaches nationaux sont organisés tout au long de la saison.

Les coaches A 2022/2024 sont exemptés de l'examen national. Il appartient, néanmoins, aux clubs de confirmer auprès de la direction technique nationale, adresse mail coachingwushu@wushuffk.fr, la désignation du ou des coaches afin qu'ils puissent être habilités officiellement.

Les coaches nationaux doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.

Les coaches accrédités par la FFK récupéreront à chaque compétition nationale, pour lesquelles ils se sont inscrits, leur carte de coach spécifique après le briefing des coaches.

1.3. Meeting et examens des Coaches Nationaux

Les clubs envoient un mail à la direction technique nationale, adresse mail coachingwushu@wushuffk.fr, afin de récupérer le lien qui permettra l'accès à la plateforme de l'examen. Les responsables des clubs transmettent ensuite le lien aux coaches afin qu'ils puissent passer l'examen.

Sujets du QCM

- 15 questions relatives au règlement des compétitions et de coaching
- 15 questions relatives au règlement d'arbitrage

Sur les 30 questions, 25 doivent correspondre à de bonnes réponses afin que l'examen soit validé.

Si l'examen est échoué, à partir de 6 mauvaises réponses, les coaches ont la possibilité de le repasser sans délai.

1.4. Modalités pour être référencés sur la base de données fédérale SIKADA

Le nombre de coaches, par club, référencés et habilités sur la base de données fédérale est proportionnel au nombre de licenciés :

- 2 coach pour les clubs ayant moins de 40 licenciés.
- 4 coaches pour les clubs ayant de 40 à 69 licenciés.
- 6 coaches pour les clubs ayant de 70 à 99 licenciés.
- 8 coaches pour les clubs ayant 100 licenciés et plus.

Il appartient aux clubs d'effectuer les démarches auprès de la direction technique nationale pour désigner et proposer, en fonction du nombre de licenciés, le ou les coaches susceptibles de passer l'examen national.

Pour la désignation des coaches, les clubs peuvent se baser sur le nombre de licenciés :

- soit de la saison sportive N-1, 2022/2023 ;
- soit la saison sportive 2023/2024.

Dès lors, que les dirigeants de clubs ont complété tous les renseignements demandés sur la base de données fédérale SIKADA et que les coaches sont reçus à l'examen, la direction technique nationale valide l'habilitation.

1.5. Procédure à suivre par les clubs pour référencer les coaches sur la base de données fédérale SIKADA

1.5.1. Accès des dirigeants des clubs à la base de données SIKADA

Les responsables de clubs disposent d'un code d'accès personnel à la base de données fédérale SIKADA.

1.5.2. Désignation des coaches par les clubs à la direction technique nationale

Les dirigeants des clubs désignent et proposent à la direction technique nationale, adresse mail coachingwushu@wushuffk.fr, les coaches susceptibles d'être référencés sur la base de données fédérale SIKADA et de passer l'examen national.

1.5.3. Informations liées aux coaches à renseigner sur la base de données fédérale SIKADA

Il appartient aux dirigeants des clubs de compléter impérativement tous les renseignements demandés sur la base de données fédérale SIKADA spécifiques à chacun des coaches afin qu'ils puissent être habilités.

- Informations générales
- La photo des coaches
- Les informations relatives au contrôle d'honorabilité

Pour cela il faut se rendre sur SIKADA dans la rubrique Adhérents/Licenciés > Liste des licenciés > Onglet coordonnées du licencié

1.5.4. Validation du référentiel des coaches sur la base de données fédérale SIKADA

Dès lors que la procédure a été respectée, avec tous les renseignements demandés, les coaches sont officiellement habilités et référencés sur la base de données fédérale SIKADA.

Il est conseillé de vérifier les coaches habilités dans la rubrique Adhérents/Licenciés > Liste des coaches

L'habilitation des coaches sur la base de données fédérale SIKADA, après la procédure, est valable 2 saisons.

1.6. Jeunes coaches 16 et 17 ans

Les jeunes coaches peuvent coacher aux Coupes de France Jeunes et aux Opens Nationaux (pour coacher des athlètes Poussins, Pupilles et Benjamins) si une demande officielle est effectuée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée auprès de la direction technique nationale : coachingwushu@wushuffk.fr sur le formulaire de renseignement spécifique.

La carte de jeune coach est valable uniquement le jour ou le week-end de la compétition (carte nominative avec photo).

Aucune carte ne sera remise sans demande officielle préalable.

Les jeunes coaches agissent sous l'autorité des coaches nationaux.

Les jeunes coaches doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.

1.7. Assistant / Soigneur (Sanda)

Prérequis :

- Licence fédérale de la saison sportive en cours
- 18 ans minimum

Les soigneurs en compétition Sanda peuvent assister un coach national si une demande officielle est effectuée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée auprès de la direction technique nationale : coachingwushu@wushuffk.fr sur le formulaire de renseignement spécifique.

La carte de soigneur est valable uniquement le jour ou le week-end de la compétition (carte nominative avec photo). La carte sera remise lors des compétitions concernées.

Aucune carte ne sera remise sans demande officielle préalable.

Les soigneurs en compétition Sanda agissent sous l'autorité des coaches nationaux et ne peuvent pas coacher seul un athlète

Les soigneurs en compétition Sanda doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.

2. Les droits et devoirs des coaches

2.1. Les devoirs des coaches

- Porter une tenue sportive réglementaire, survêtement complet, pantalon et veste à l'effigie du club si possible et chaussure de sport. Aucun effet rajouté à cette tenue sportive n'est autorisé, excepté un carnet, porte document etc. pour prendre des notes. En fin de saison sportive, en fonction du temps, les coaches pourront porter un tee-shirt à l'effigie du club ou un tee-shirt sportif. (Les débardeurs ou tout autre vêtement ne seront pas autorisés) ;
- Respecter et faire respecter les règlements fédéraux en vigueur (arbitrage et compétitions) ;
- Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance ;
- Respecter la zone attribuée pour coacher (en Taolu et en Sanda) ;
- Rester assis sur les chaises mises en place pour le coaching durant tout le combat en Sanda ;
- S'interdire d'effectuer des gestes de protestation et de parler aux arbitres ;
- S'interdire de traverser les surfaces de compétitions (tapis, Lei Tai) ;
- Être le garant du comportement et des actes de ses compétiteurs ;
- Préparer et placer les compétiteurs dans les zones d'appels ;
- Veiller à ce que le compétiteur ou l'équipe se présente à l'appel pour combattre. Après le 1er appel, deux autres appels seront effectués, à l'issue de ces trois appels le sportif ou l'équipe sera disqualifié ;
- Avoir une attitude digne et de réserve lors des manifestations vis-à-vis : du sportif, du public, du corps arbitral, de la commission sportive, des autres coaches, des autres compétiteurs et envers toute autre personne présente ;
- Respecter toutes les décisions des arbitres.

2.2. Procédures

La carte de coach est obligatoire (elle doit être portée autour du cou).

Sanda :

- Les arbitres contrôlent et récupèrent les cartes avant le début des combats et la restituent à l'issue de ceux-ci.

Taolu :

- La carte peut être retirée en cas de comportements contraires au règlement de la part du coach.

2.3. Les droits des coaches

- Le coach national ayant participé au meeting peut coacher dans le cadre des compétitions nationales organisées par la FFK (Cf. préambule) ;
- Le coach peut circuler dans les zones lui étant réservées. Il peut photographier « les tirages aux sorts / ordre de passage » sur l'écran prévu à cet effet ;
- Le coach accompagne les compétiteurs sur l'aire de compétition ;
- Pour une décision arbitrale qu'il juge non conforme au règlement, le coach peut saisir par écrit la commission d'appel auprès du responsable des coaches afin que celui-ci convoque la commission d'appel et le corps arbitral spécifique à l'aire de compétition où la décision a été prise pour délibérer ;
- Il peut, pour toute information relative à la compétition et en particulier au coaching, s'adresser au responsable des coaches.

2.4. Les degrés de sanctions

Le responsable des coaches ou son représentant peut interpellé un coach ayant un comportement agité afin de dialoguer avec celui-ci.

Les coaches qui adoptent un comportement interdit peuvent être sanctionnés :

- 1^{er} degré : avertissement verbal donné par le responsable des coaches ou son représentant, inscrit sur un registre spécifique et signé par le coach concerné.
- 2^e degré : avertissement écrit signé par le responsable des coaches ou son représentant et par le coach concerné.
- 3^e degré : La carte du coach est retirée pour la journée de la compétition (par le DTN ou le responsable des coaches ou son représentant).
- 4^e degré : la carte du coach est retirée pour le week-end de la compétition (par le DTN ou le responsable des coaches ou son représentant).
- 5^e degré : la commission disciplinaire fédérale est saisie.

Les sanctions sont en principe appliquées par ordre croissant. Cependant, une sanction peut être appliquée proportionnellement à la gravité des faits sans suivre cet ordre.

2.5. La commission d'appel

Cf. règlement compétitions Wushu



WUSHU
FFK

39 Rue Barbès 92120 MONTROUGE
ffkarate.fr

SAISON
23
24